

N/REF : 8/04/2026 9H31 C:011551 I:19177

BARRAU PHILIPPE

V/Appel du Mercredi 08/04/2026 a 9H31

**13 RUE JEAN MONNET
35760 SAINT GREGOIRE**

IMMEUBLE : 13 MONNET
13 RUE JEAN MONNET
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le

30 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 13 RUE JEAN MONNET - M BARRAU 06 87 32 89 02

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EU

Donneur d'ordre : M. P BARRAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 10/04

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES

REMARQUE : PRÉVOIR INTERVENTION EN VIDE SANITAIRE POUR DÉBUCHAGE ET
CURAGE DE PLUSIEURS RÉSEAUX

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 27/04

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE VIDE SANITAIRE

CONSTAT :

- DE L'EAU COULE DU PLAFOND DANS LE VIDE SANITAIRE (EAUX USÉES)

- LES ÉVACUATIONS DANS LE VIDE SANITAIRE ONT PLUSIEURS DÉFAUTS MAIS NE
SONT PAS BOUCHÉES

MISE EN PLACE DE COLORANT DANS L'ÉVIER DE LA CUISINE

CONSTAT : LE COLORANT RESSORT PAR UNE MARCHÉ SITUÉE NON LOIN DE LA
CUISINE

OUVERTURE DE LA MARCHÉ (ACCORD DU CLIENT)

CONSTAT : BEAUCOUP D'EAU A PROVENIR DU DESSOUS DE MARCHÉ

PASSAGE CAMÉRA DANS L'ARRIÈRE CUISINE

CONSTAT : FISSURE SUR LE PVC DE L'ARRIÈRE CUISINE EN DALLE; LORSQUE
L'ON FAIT COULER DE L'EAU DANS LA CUISINE, CELLE-CI REMONTE PAR
L'ÉVACUATION DE L'ARRIÈRE-CUISINE

DÉBOUCHAGE ÉVACUATION CUISINE AVEC FURET MANUEL, FURET ÉLECTRIQUE ET K9

CONTROLE BON ÉCOULEMENT

DÉCOUPES PVC EN 40 A L'ARRIÈRE-CUISINE

DÉBOUCHAGE ÉVACUATION ARRIERE CUISINE AVEC K9 ET FURET MANUEL
MODIFICATION DU PVC AVEC POSE AÉRATEUR
PASSAGE CAMÉRA PAR LE REGARD EXTÉRIEUR
CONSTAT : COLORANT QUI ARRIVE DANS LE REGARD
CURAGE DU RESEAU A LA HAUTE PRESSION
CONSTAT : BEAUCOUP DE GRAISSE ET D'EXCRÉMENTS A SORTIR
PRÉCONISATION : FAIRE INTERVENIR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE POUR
OUVERTURE DE DALLE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 28/04/26 a 15H39 M. P BARRAU

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 380€ : N°5788907 LCL
REGLEMENT PAR CHEQUE DE 895,35€ : N°6788908 LCL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diametre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
2,00	Ffait Débouchage Particulier a l'heure	1	172,73		345,46
2,00	Ff Déb.Hte Pression a l'heure le 27/04	4	181,82		363,64
1,00	Ft Inspection Caméra a l'heure le 27/04	4	200,00		200,00
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 27/04	4	72,01		144,02

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	42,48	42,48
1,00	Aérateur(s) a clapet	4	63,82	63,82
TOTAL H.T.				1159,42
T.V.A. a 10,00%				115,94
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1275,36</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.